

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00271

Numéro SIREN : 424 104 974

Nom ou dénomination : A.U.E.M.

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2020 sous le numéro de dépôt 884

SAFIR-AUDIT

*Société de commissariat aux comptes
Inscrite sur la liste de la Cour d'Appel de Douai*

*49A, rue Raoul Blanchard
Zone Industrielle Douai-Dorignies
BP 10320
59351 DOUAI CEDEX*

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

En S.A.S. (Société par Actions Simplifiée)

De la

SARL A.U.E.M

AU CAPITAL DE 100 000 EUROS

*Parc d'activité de la Vallée de l'Ecaillon, BP 30026,
59224 THIAIT
424 104 974 RCS VALENCIENNES*

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code, par décision des associés en date du 20 janvier 2020, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;*
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus entre la date de clôture du dernier exercice et la date de notre rapport, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.*

La synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

La SARL A.U.E.M a pour objet social :

- En tout pays, toutes activités commerciales et industrielles relatives à la réalisation d'usines, de traitements thermiques, d'essais, d'analyses de laboratoire et contrôles non destructifs sur produits métallurgiques et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, et ce en tous pays.*

Nous avons pu vérifier que l'associé, Monsieur René RIBEAUCOURT, est bien titulaire de ses droits à savoir 100% des parts de la SARL A.U.E.M.

Les comptes annuels de la SARL A.U.E.M arrêtée au 30 septembre 2019 font apparaître des capitaux propres d'un montant de 1 040 K€ regroupant un capital social s'élevant à 100 K€, une réserve légale à 10 K€, des autres réserves à 921 K€ et un bénéfice net de 9 K€.

La SARL réalise un chiffre d'affaire de 1 602 K€ sur la période du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019 soit une augmentation de 3% comparé à l'exercice précédent.

L'actif s'élève à 1 291 K€ au 30 septembre 2019 et comprend des créances clients de 398 K€, un actif immobilisé corporelle net de 204 K€ et des disponibilités de 202 K€.

*Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.
Nous n'avons pas décelé d'avantages particuliers.*

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à DOUAI, le 19 février 2020

*M. Samuel DEREGNAUCOURT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
ET A LA TRANSFORMATION*

